



Éditorial du Président

Cette première année académique en tant que président a été passionnante. Quelle fierté et quelle chance d'honorer cette mission qui a débuté en octobre dernier pendant cette période historique où le monde maritime évolue à vive allure.

J'ai évoqué lors de notre séance de rentrée que l'Académie de marine était « un magnifique paquebot, sous pavillon français, qui pratiquait la navigation au long cours à travers les temps »... ce paquebot est « en manœuvre » selon l'expression maritime consacrée. En manœuvre car les temps l'exigent, le monde maritime est en transformation profonde, et l'Académie de marine fidèle à sa raison d'être depuis 1752 doit apporter sa contribution à ce mouvement. Être utile à tous, conformément à sa devise, promouvoir ses idées indépendantes et originales, apporter ses sciences maritimes aux réflexions en cours, transmettre ses savoirs aux générations futures, tels sont les objectifs de notre société savante.

Depuis toujours, l'Académie de marine éclaire le monde maritime par ses travaux et son évolution permanente.

L'année académique qui s'achève s'inscrit dans cette continuité.

L'internationalisation de ses activités, incarnée particulièrement par le colloque de Marseille et la remise du prix de la personnalité maritime de l'année à l'ambassadrice Rena Lee, ainsi que la réunion de nos académies sœurs de Madrid en Novembre, l'ouverture vers la jeunesse avec le lancement du programme



J.-E. SAUVÉE, M. ROUGERIE, M^{me} ÉTIENNE, H. BERVILLE, C. CHABAUD, J.-L. ÉTIENNE lors de la convention des Nations Unies (UNOC 3)

de mentorat « les jeunes pour la mer » lors du récent Unoc de Nice, le plan « projets pour l'Académie de marine » 2025/2026, nos études sur l'ambition maritime 2050, sur la décarbonation, la pêche ou encore sur les réserves de la Marine sont les marqueurs de nos actions en cours.

L'ensemble de nos 78 académiciens et académiciennes, de nos 20 membres honoraires, et nos membres associés de l'étranger et nos nombreux auditeurs doivent se mobiliser pour la mise en œuvre de nos réalisations futures.



Une délégation de l'Académie avec la ministre de la transition écologique M^{me} Agnès Pannier-Runacher

Nous avons aussi décidé qu'un thème serait proposé pour guider nos futurs travaux pour la prochaine année académique qui s'ouvrira le 8 octobre prochain. « L'évolution du métier de marin des origines à nos jours et le lien consubstantiel entre les différentes marines » nous paraît suffisamment fédérateur pour engager l'ensemble de nos sections.

Je souhaiterais aussi remercier très sincèrement notre confrère Édouard BERLET qui a œuvré inlassablement depuis 8 années en qualité de délégué à la communication et porte-parole, qui est à l'initiative de notre Lettre et qui a décidé de transmettre le relais à un nouveau titulaire qui sera désigné prochainement.

Les activités de notre Compagnie promettent, de nouveau, d'être denses pour la prochaine année qui s'annonce.

Jean Emmanuel SAUVÉE

(Académie de marine)



ÉLECTIONS

Eric RIETH est élu secrétaire perpétuel adjoint de l'Académie en remplacement de Hélène Richard élue récemment vice-présidente. Docteur de 3^e cycle en archéologie, diplômé de l'École Pratique des Hautes Études. Intégré au CNRS où il deviendra directeur de recherche. Conseiller recherche du Musée national de la Marine, directeur de chantiers de fouille sous-aquatique en mer.

Bruno FRACHON en remplacement de Bruno Voituriez, décédé. Ingénieur général de l'Armement de 1^{re} classe à sa sortie de l'École Polytechnique dans la spécialité « hydrographe » du corps des ingénieurs de l'armement. Il y fait l'essentiel de sa carrière dans des postes embarqués et à terre ; en juin 2010, il est nommé Directeur général du SHOM. Il exerce des fonctions au Secrétariat général de la mer et dans des cabinets ministériels.

REMISE DES PRIX

L'Académie de marine remet tous les ans des prix, des médailles et des mentions à des ouvrages ou œuvres qui traitent des choses de la mer. Quarante ouvrages ont été récompensés pour cette année académique.

La séance de remise des prix s'est déroulée sous la présidence d'honneur de **Dany LAFERRIÈRE**, de l'Académie française.

Le grand prix a notamment été remis à **Cyrille LOUGNON** pour son ouvrage intitulé « Olivier Levasseur, dit La Buse » consacré à la piraterie et contrebande sur la route des Indes au 18^e siècle Éditions Riveneuve.

La liste des prix est accessible [sous lien](#).



Cyril Lougnon, Dany Laferrière

CONVENTION DE L'UNOC. IMPRESSIONS DE VOYAGE



La troisième conférence des Nations unies sur l'Océan s'est déroulée à Nice début juin. Jean-Emmanuel SAUVÉE président de l'Académie et Catherine CHABAUD y représentaient l'Académie. Le président a envoyé aux pouvoirs publics les [recommandations de l'Académie](#). Ce fut une manifestation exceptionnelle par ses enjeux, ses participants et la couverture médiatique. Notre confrère Jean-Louis

FILLON a arpenté ses travées en homme libre pour y humer l'atmosphère, capter ses champs de force et décoder les débats. Laissons-lui la parole :

« La manifestation était dédoublée, d'une part, la partie purement onusienne en zone bleue » sur les quais du port de Nice, dûment verrouillés mais qui accueillent des navires invités (sauf Greenpeace), des grands voiliers et navires scientifiques dont le « Persévérance » de Jean-Louis Étienne.

D'autre part, au parc des expositions dans ce qu'il était convenu d'appeler la Baleine. Il s'agit d'une manifestation destinée au grand public, adultes et enfants, en plusieurs stands thématiques (la cryosphère),

Mercator, la France des 3 océans etc. accueillent des conférences et débats, des photos et des « immersions » vidéo. Le tout présenté de façon esthétique, aérée et intelligente.

La zone bleue onusienne relève d'un tout autre exercice, plus convenu, que les habitués de ce type de rencontre internationale connaissent bien et que l'on retrouve en particulier lors des COP.

Je vous fais part en toute subjectivité de quelques enseignements et impressions que j'ai tirés de ces quelques heures passées d'ateliers en assemblées diverses :

1/ Comme son nom l'indique l'UNOC (United Nations Ocean Conference) est un événement des Nations unies organisés par eux certes en terre française mais selon des procédures et des règles onusiennes. Une fois obtenu le badge et franchis les contrôles, on entre en territoire de l'ONU comme en témoigne la présence de gardes en uniforme des Nations unies.

2/ le multilatéralisme est bien vivant si l'on en croit la participation nombreuse, vivante et parfois enthousiaste des délégations nationales et des organisations diverses (le mot ONG serait trop réducteur et factuellement inexact).





3/ il y a une imbrication pour ne pas dire une pénétration du tissu interétatique par des organisations de toutes sortes (ONG vertes, organisations scientifiques, autres institutions internationales générales ou régionales) qui dans les prises de parole sont parfois mises au même rang que les États.

4/ L'approche scientifique est systématiquement (et à juste titre) mise en avant. La présence à Nice, à quelques encablures de la zone bleue, de nombreux navires de recherche illustre bien cette volonté de placer les propositions de protection de l'Océan sous le sceau objectif de la science.

5/ L'Océan est une « valeur » éminemment rassembleuse autour de sa protection est appréhendée sous plusieurs points de vue dont la presse s'est fait l'écho avec quelques locomotives caricaturales tels que l'exploitation des fonds marins, le traité BBNJ (les deux étant assez largement confondus), la surpêche, les cétacés, les mangroves, le plastique, le trait de côtes, le climat et ses conséquences sur le milieu marin, le rôle des femmes dans la protection de l'Océan. L'Océan est indéniablement perçu comme étant UN. L'idée de bien commun fait consensus mais pour autant, on n'en tire pas encore toutes les conséquences sur la notion de souveraineté sur les espaces maritimes qui semble constituer un tabou implicite jamais remis en question.

6/ Les discours donnent une impression de consensus et d'un certain conformisme environnementaliste sans que les remises en cause politiques actuelles soient explicitement dénoncées, qu'elles viennent des États-Unis ou d'ailleurs

Je n'ai pas entendu, lors des travaux auxquels j'ai assisté, de prise de position polémique: on dénonce une situation environnementale mais pas l'État qui en est à l'origine. À l'exception du délégué de l'Ukraine qui a rappelé opportunément les conséquences sur la mer Noire de l'agression armée russe.

7/ La mesure de l'atteinte de l'ODD 14 (Objectif de Développement Durable des Nations unies) qui est la raison d'être de l'UNOC est évoquée mais l'UNOC dépasse largement ce cadre pour embrasser l'ensemble des sujets de la protection de l'Océan avec un souhait explicite d'intégrer le changement climatique et la biodiversité. L'ODD se définit ainsi: conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. Il se décline en 10 cibles comme par exemple la réduction de

l'acidification de l'Océan ou la protection de 10 % des zones marines et côtières.). Mais si le besoin est évoqué il ne semble pas que des pistes d'intégration soient exprimées. J'ai assisté à un « side event » sur ce thème très enrichissant. En tout cas, si le besoin de dépasser le cadre premier de l'UNOC est indéniable et le chemin vers une COP Océan est engagé, la route reste longue encore.

8/ Longue car la prévalence des questions environnementales reste absolue à l'exclusion des autres sujets qui ne sont évoqués que pour leurs conséquences sur le milieu marin. Il en est ainsi par exemple du transport maritime, multi-pollueur par le bruit, les rejets atmosphériques, de gaz de combustion et en mer d'espèces invasives. La présence de l'OMI et la son action montrent que le shipping est pris en considération mais d'une manière négative sans que les efforts considérables de la décarbonation ne semblent évoqués.

Le monde international de la protection de l'Océan et les acteurs du monde maritime, civils ou militaires, ne semblent pas prêts de se mélanger. Tout est présenté comme si nous vivions dans un monde en paix et stable et dont l'unique préoccupation serait de réduire les effets du développement économique sur la nature et en particulier l'impact environnemental du réchauffement climatique sur la bonne santé de la biodiversité maritime.

Comme je l'ai indiqué, hormis l'intervention de l'Ukraine les tensions géopolitiques y compris actuelles ne semblent pas atteindre ce monde angélique qui regarde ailleurs alors que la maison risque de brûler.

Nous ne sommes pas à la veille d'une rencontre internationale qui aborderait l'ensemble des sujets maritimes dont la connexité est ignorée par paresse ou par calcul.

9/ Mais il serait injuste de clore ces « impressions d'UNOC » sur une note pessimiste. Réunir les nations du monde entier (à quelques exceptions sans surprise) est dans notre monde en conflits ouverts ou latents un succès à ne pas sous-estimer. Faire de l'Océan un enjeu primordial du calendrier international constitue une avancée et nous pouvons mesurer le chemin parcouru depuis la COP 21 quand il y a 10 ans le rôle de l'Océan était encore largement sous-estimé.

Jean-Louis FILLON
de l'Académie de marine

MENTORAT

Le programme de mentorat a été adopté lors de la dernière convention des États-Unis. Il a été retenu par l'Académie de marine pour ses membres. Il consiste en la mise en relation d'académiciens volontaires avec des jeunes intéressés par les enjeux maritimes. Ils deviendraient « auditeurs jeunes » de l'Académie. Un appel à participation sera lancé afin de mettre

en place les premiers binômes en début d'année académique prochaine. Le devoir de transmission entre générations est une tradition du monde maritime. Points forts du programme: symbiose entre la théorie et l'expérience, diffusion des savoirs maritimes, sensibilisation à l'Histoire maritime.



NUMÉRISATION EN MARCHÉ

L'année 2025 enregistre un accroissement de la présence numérique de l'Académie de marine. Le compte LinkedIn, désormais suivi par plus de 3 600 abonnés — soit une progression de 60 % par rapport à l'année précédente — publie chaque semaine des informations sur les activités de l'Académie : annonces des séances, remises de prix, colloques, ainsi que les reprises des interventions pour les absents. Il relaie également d'autres événements en lien avec le monde maritime

et la vie académique. Parallèlement, la chaîne YouTube, lancée en décembre dernier, propose déjà une vingtaine de vidéos des séances publiques. Il totalise plus de 1 600 vues, contribuant à une diffusion élargie des travaux des académiciens. Enfin, le site internet, inauguré en janvier, a enregistré plus de 10 000 visites, témoignant de l'intérêt soutenu du public et confirmant la pertinence de ces outils numériques dans le rayonnement de l'Académie.

ACTIVITÉS DES ACADÉMICIENS

> Colloque « 200 ans de sauvetage en Manche mer du Nord » organisé les 26 et 27 juin à Boulogne sur mer par l'Université du littoral côte d'opale (ULCO). L'Académie de marine était partenaire et le Secrétaire perpétuel Jean-Marc SCHINDLER et Vincent GUIGUENO étaient présents.

> Dans le cadre de l'Année de la Mer 2025, la première Journée des marins a été célébrée le 25 juin, en écho à la Journée internationale des gens de mer de l'OMI. Cette journée a rendu hommage aux marins civils et militaires, valorisé les métiers du secteur maritime et renforcé les liens entre les différentes composantes du secteur. L'académie y était représentée.

> Catherine CHABAUD, a été élue présidente du Yacht club de France.

> Le secrétaire perpétuel a reçu à l'Académie le 23 mai dernier une délégation camerounaise de la région maritime du Batanga venue faire une visite de courtoisie à l'occasion d'un déplacement à Paris.

> Activités de l'amiral Alain Oudot de Dainville sous l'égide de l'Académie de marine ([Lire la suite](#))

> Activités de l'amiral Bernard ROGEL sous l'égide de l'Académie de marine ([Lire la suite](#))

> Tribune de Francis Baudu sur *la flotte stratégique, l'impossible pari*. RDN n° 880 ([Lire la suite](#))



Crédits photos

Néant

Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel

Conception : EGCA - Tulle – Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Paris